

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3478 JEUDI 25 AVRIL 2019

SANTÉ PUBLIQUE

La BDEAC finance le CHU-B et une
usine pharmaceutique à Ollombo

La Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) va consentir un financement de douze milliards francs CFA pour le renforcement des capacités du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville et six

milliards francs CFA pour le projet d'installation d'une unité de fabrication, de conditionnement et d'emballage des produits pharmaceutiques basée à Ollombo, dans le département des Plateaux. L'institution chargée de financement

du développement dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale a décidé de cette subvention, à l'issue de son récent conseil d'administration tenu à Malabo, en Guinée équatoriale. *Page 3*

DEMANDE SOCIALE

Clément Mouamba
chez Pierre Ngolo

Le gouvernement et le Sénat ont eu, hier à Brazzaville, une séance de travail au cours de laquelle la chambre haute du parlement a recueilli l'avis du Premier ministre, Clément Mouamba, à pro-

pos du prix élevé des péages sur les routes nationales ; la situation des ex-travailleurs de l'ONPT ; les pénuries récurrentes du carburant et la grogne à l'Université Marien-Ngouabi.

A ces sujets, le gouvernement a donné toutes les assurances aux sénateurs pour leur règlement progressif, en dépit de la crise économique et financière que traverse le pays. *Page 2*

TÉLÉDISTRIBUTION

Les réabonnements augmentés de 10%

En application de la loi de finances 2019, les abonnés des sociétés de distribution des chaînes télévisuelles seront désormais assujettis au paiement d'une taxe

de dix pour cent lors de leur réabonnement, a annoncé le 23 avril, lors d'un point de presse, Benjamin Belle, directeur général de Canal+ Congo. *Page 6*

AGRICULTURE COMMERCIALE

Des mécanismes
de contrôle contre des
détournements de fonds

En vue d'éviter tout détournement de chapitres des fonds alloués aux producteurs, notamment ceux sélectionnés par le comité de validation, dans le cadre des cent onze plans d'affaires, le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) va instituer des mécanismes de contrôle et de suivi des bénéficiaires. « Nous nous préoccupons de l'utilisation qui sera faite des fonds octroyés aux producteurs, en faisant en sorte que la totalité ne leur soit versée en une seule tranche. Pour passer à la deuxième phase, nous devons nous assurer que l'argent versé a été bien utilisé. En cas de détournement, la procédure pénale



Isidore Ondoki devrait s'appliquer », a déclaré le coordonnateur du Pdac, Isidore Ondoki. *Page 2*

DROITS HUMAINS

Le secteur social va se
doter d'un cadre juridique

Antoinette Dinga Dzondo

L'action sociale va bientôt bénéficier du fondement juridique qui lui manquait jusque-là. Sa loi d'orientation sera sous peu transmise au parlement pour adoption. La prévention, la protection, la prise en charge et la pro-

motion des personnes ou ménages vulnérables constituent des secteurs essentiels de celle-ci. Ce projet de loi venait d'être approuvé par le Conseil des ministres. « Il constitue un cadre de référence du dispositif institutionnel en faveur des ménages et groupes vulnérables », a fait savoir la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo. *Page 6*

Éditorial

Ormuz

Page 2

ÉDITORIAL

Ormuz

Que les propos agressifs tenus ces dernières heures contre les autorités iraniennes par le président des Etats-Unis, Donald Trump, aient provoqué une nouvelle flambée des cours du pétrole sur les marchés mondiaux n'a rien d'étonnant. Et, reconnaissons-le, nous ne saurions nous en plaindre, nous Congolais qui avons payé au prix fort la chute du prix du baril sur ces mêmes marchés, il y a quatre ans.

Mais le trouble qui se profile à l'horizon s'annonce infiniment plus grave que celui, d'ordre financier, provoqué par la décision du locataire de la Maison-Blanche d'empêcher l'Iran d'exporter les hydrocarbures dont ce pays est l'un des plus grands producteurs. Incapable de prévoir les conséquences inévitables de ses actes, exactement comme le fit George W. Bush lorsqu'il donna l'ordre à ses services d'abattre Saddam Hussein en Irak, Donald Trump jette, en effet, de l'huile sur un feu qui couve depuis des décennies et qui risque fort d'embraser maintenant le Proche et le Moyen-Orient.

La preuve nous en a été donnée ces dernières heures lorsque de hauts responsables militaires iraniens ont évoqué ouvertement, sinon la fermeture du détroit d'Ormuz du moins la mise en place de contrôles rigoureux qui perturberont profondément la sortie des pétroliers qui le franchissent chaque jour pour gagner les autres continents. Un couloir maritime que contrôle Téhéran et par lequel transite l'essentiel de la production des hydrocarbures du golfe Persique.

La crise qui se profile à l'horizon n'a, dira-t-on, rien de bien nouveau ; nous l'avons, d'ailleurs, évoquée ici même à plusieurs reprises. Mais elle prendra à coup sûr une dimension planétaire si les Etats-Unis vont jusqu'au bout de leur logique et empêchent l'Iran de vendre à la Chine, à l'Inde ou à d'autres grandes puissances industrielles les cargaisons de pétrole dont dépend son propre développement. Tout simplement parce que les autorités de Téhéran n'auront alors d'autre solution, pour se défendre, que de bloquer le détroit d'Ormuz.

Soit dit en passant et pour conclure à nouveau très provisoirement sur le sujet, la crise dont nous vivons les premiers instants dans cette partie du Levant fera des pays producteurs de pétrole du golfe de Guinée les acteurs majeurs du marché mondial des hydrocarbures. Nous ne saurions nous en plaindre !

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le Sénat sollicite la volonté politique du gouvernement sur les questions sociales

Quatre points ont constitué, le 24 avril à Brazzaville, la toile de fond des échanges entre le bureau de la chambre haute, conduit par son président, Pierre Ngolo, et le gouvernement avec à sa tête, le Premier ministre, Clément Mouamba.

L'échange entre les deux parties, a indiqué le deuxième secrétaire du Sénat, Joseph Yedikissa-Dhadié, avait été conseillé par le chef de l'Etat, en décembre de l'année dernière, devant le parlement réuni en Congrès.

Parmi les questions abordées, les tarifs des péages sur la route nationale Brazzaville-Pointe-Noire, la situation des ex-travailleurs de l'ex-ONPT, la grogne à l'Université Marien-Ngouabi. L'objectif de la rencontre était de recueillir les impressions du gouvernement dans la résolution de ces sujets. Sur les péages, la préoccupation

du bureau du Sénat a été simple, à savoir le réalisme des tarifs institués par le gouvernement à travers le décret du président de la République, mis en cause par les opérateurs économiques. En effet, ces tarifs impactent négativement toute l'économie réelle du pays, jusqu'au panier de la ménagère.

« Nous avons pour cela demandé au gouvernement d'approfondir cette question. Bien sûr, en nous convainquant sur le réalisme des tarifs et en même temps, en nous indiquant quelles seraient les répercussions au niveau de la société », a signifié à la presse, le

deuxième secrétaire du Sénat. Quant aux ex-travailleurs de l'ex-ONPT, le gouvernement, a ajouté le deuxième secrétaire, a donné des assurances du traitement des dossiers administratifs. Une catégorie d'anciens travailleurs ayant été admis à la retraite et qui ne peut pas bénéficier de pensions maintenant doit être prise en compte, au titre de la solidarité nationale. A propos du stock de sécurité de carburant, le Sénat a rappelé au gouvernement que quand il y a rupture dans le pays, ce sont les entreprises et les citoyens qui en font les frais. Concernant la grogne à l'Université Marien-Ngouabi, le Sénat a demandé au gouvernement d'anticiper sur cette question afin d'apaiser le climat social.

Jean Jacques Koubemba

AGRICULTURE COMMERCIALE

Des mesures prises pour le suivi des financements

Afin d'éviter un quelconque détournement des fonds comme c'était le cas avec d'autres fonds dédiés au développement de l'agriculture, quelques mécanismes de contrôle sont prévus dans le cadre du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdca), pour mieux suivre les groupements de producteurs qui bénéficieront des financements.

Dès la signature d'un accord avec le Pdca, dans une semaine, les cent onze plans d'affaires récemment sélectionnés par le comité de validation franchiront une nouvelle étape, celle dédiée au suivi et à l'encadrement.

En outre, pour veiller à la mise en œuvre des activités, le projet recrutera une équipe d'experts en dehors des services régaliens de l'Etat tels les services agricoles, les directions départementales ainsi que le ministère de tutelle.

« Nous nous préoccupons beaucoup de l'utilisation des fonds qui seront octroyés aux producteurs car, nous n'avons aucune garantie. Nous leur faisons confiance. Mais la confiance n'exclut pas le contrôle », a indiqué le coordonnateur du Pdca, Isidore Ondoki, lors d'un entretien exclusif avec

Les dépêches de Brazzaville.

« Le système de financement des plans d'affaires est fait de sorte à ne pas verser la totalité de la somme en une seule tranche. Pour un plan d'affaires de vingt millions, par exemple, on peut donner cinq millions. Pour passer à la deuxième tranche, on doit se rassurer que l'argent a été bien utilisé. En cas de détournement, c'est le code pénal qui va s'appliquer », a prévenu le coordonnateur.

Notons que sur les cent onze plans d'affaires sélectionnés, une quinzaine a déjà mis à la disposition du Pdca sa contrepartie qui s'élève à 10% sur le montant total évalué à 2 160 389 245 FCFA. Aucune contrepartie ne sera exigée aux entreprises ou groupes de producteurs autochtones, conformé-

ment à l'accord de financement signé entre le Congo et la Banque mondiale (BM).

Parmi les plans des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises retenus, trente-six portent sur le manioc, vingt-sept sur le maraîchage, neuf sur la production d'œufs de table, huit sur la pisciculture, etc. D'une durée de cinq ans (2017-2022) et cofinancé par le Congo et la BM à hauteur d'environ cinquante-cinq milliards francs CFA, le Pdca a pour objectifs l'amélioration de la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs ainsi que des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles.

Signalons que cinq cent mille individus tireront directement profit de ce projet qui adhère notamment à la stratégie agricole nationale et au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine décliné dans le Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle adopté en 2015.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURES SANITAIRES

La BDEAC accorde dix-huit milliards FCFA pour deux importants projets au Congo

L'institution financière sous-régionale a accepté de financer le renforcement du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville et une partie du projet d'installation d'une unité de fabrication, de conditionnement et d'emballage des produits pharmaceutiques à Ollombo, dans le département des Plateaux.

À l'issue de son récent conseil d'administration, tenu à Malabo, en Guinée équatoriale, la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a admis de créditer douze milliards francs CFA pour le CHU-Brazzaville et six milliards francs CFA, en faveur de l'usine d'emballage des produits pharmaceutiques à Ollombo.

L'appui financier de la BDEAC vient à point nommé pour le CHU-Brazzaville en pleine restructuration, avec l'installation d'un nouveau directeur général, le Canadien Silvain Villiard. Lors de sa prise de fonctions, le 16 avril, celui-ci avait promis d'améliorer les services sanitaires du CHU et de rechercher des investissements auprès des partenaires.

Ainsi, la BDEAC se veut le principal acteur du développement au sein de l'espace communautaire. « Le projet de renforcement du CHU-Brazzaville apportera une solution sanitaire efficace à la population congolaise qui disposera ainsi d'une struc-



La photo de famille des administrateurs

ture plus fiable », a indiqué un communiqué de la BDEAC, ajoutant que l'octroi de ces crédits est conforme aux objectifs de son plan stratégique 2017-2022. Au terme du conseil, l'institution a validé des crédits d'une valeur totale de cent cinquante-et-un

milliards francs CFA au bénéfice d'autres pays de la zone Afrique centrale : le Cameroun obtient un financement global de 6,6 milliards francs CFA, pour des projets liés à la construction d'un hôtel «4 étoiles» à Douala, la capitale économique du pays,

et à l'extension d'une école, le Groupe scolaire du Vaal, dans la même ville.

De même, les administrateurs ont, en outre, approuvé un financement de quatre-vingts milliards francs CFA destiné à la construction du nouveau ter-

minal à passagers de l'aéroport international de Bata (Guinée équatoriale). Toujours à Bata, la BDEAC a accepté de financer le projet de création d'un complexe agropastoral (à hauteur de 2,5 milliards francs CFA) et d'une usine de ciment (un montant de 1,100 milliard francs CFA).

Le Gabon, enfin, obtient un financement de quarante-cinq milliards francs CFA pour la construction de mille logements à Okolassi.

Une bonne nouvelle, la caisse de la BDEAC se porte bien. « Examinant les comptes clos de l'exercice 2018, le Conseil a noté la bonne dynamique des principaux indicateurs de gestion de la Banque. En effet, la plupart des éléments constitutifs des comptes de gestion sont en progression significative. La marge d'activités bancaires s'établit à 19,4 milliards francs CFA contre 14,1 milliards francs CFA en 2017, enregistrant ainsi une variation positive de 24 % », ont conclu les administrateurs.

Fiacre Kombo

JOURNÉE MONDIALE DE LA CRÉATIVITÉ ET DE L'INNOVATION

Des Congolais encouragés à créer des emplois

Commémoré le 21 avril de chaque année depuis 2002, l'événement a été célébré pour la toute première fois au Congo sur le thème « La créativité et l'innovation, sources de création d'emplois et de la diversification de l'économie ».

La Journée mondiale de la créativité et de l'innovation vise, entre autres, à montrer au public des œuvres inédites réalisées par les créateurs et les innovateurs, dans tous les domaines qui touchent à la vie des hommes. Elles est une occasion de mobiliser tout le potentiel en matière de création et d'innovation pour la valorisation de leurs savoirs endogènes.

Au Congo, l'événement a été célébré en différé, le 24 avril, à travers une cérémonie solennelle organisée à Brazzaville.

Au programme des activités, des stands représentant un échantillon de la créativité des Congolais ainsi que des communications.

Il s'est agi notamment des exposés sur la créativité et l'innovation, sources de création d'emplois et de la diversifica-

tion de l'économie ; les résultats de l'innovation technologique au Congo ; les droits de la propriété industrielle ; les opportunités de financement des projets innovants.

« Certes, les créations et les innovations ouvrent de nouveaux marchés, transforment des pratiques et des usages et donc créent de la valeur en même temps que de nouveaux besoins. Cependant, nombre

de problèmes se posent à nos créateurs et innovateurs. Entre autres problèmes, celui de l'exploitation commerciale de leurs produits, la difficulté d'obtenir les titres de protection », a souligné le directeur général de l'Innovation technologique, Aimé Bertrand Madiélé Mabika.

Selon lui, les droits de la propriété industrielle sont devenus des outils essentiels de gestion des innovations technologiques. D'où la nécessité pour les innovateurs de bien comprendre le système régissant la propriété industrielle. Le directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Jean Claude Boukono, a, quant à lui, rappelé que le Congo doit être compétent pour avoir d'autres champions capables d'inventer eux-mêmes leurs propres emplois de demain.

« Dans un monde où tout s'accélère, si nous voulons garder la maîtrise de notre avenir et la construire plutôt que subir, le renforcement de notre modèle d'innovation et

de créativité s'impose comme un impératif. Que chacun de vous apporte sa pierre à l'édification du tissu industriel parce que vous n'avez plus le droit de reculer, vous devez aller de l'avant par votre esprit créatif et innovant », a-t-il martelé.

D'après lui, la fabrication d'une statuette est le reflet d'un système de pensée qui recouvre la créativité. Celle-ci joue, a-t-il indiqué, un rôle important dans l'économie et l'organisation sociale.

« Par ailleurs, l'innovation détient les réponses à des défis sociétaux et planétaires majeurs, des changements climatiques à l'allongement de la durée de la vie, à la nécessité de nourrir une population mondiale croissante. Il nous est nécessaire d'avoir une vision positive de l'innovation et la créativité, aussi bien par philosophie que par intérêt économique : c'est le seul chemin viable pour la création d'emplois et la diversification de l'économie », a conclu Jean Claude Boukono.

Parfait Wilfried Douniama



Visite des stands /Adiac



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
 INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
 Unité de Coordination du Projet
 Courriel : pstatcongo@gmail.com

N° Avis : AMI N°01/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/19

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS

POUR LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DU CAHIER DE CHARGES, DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE - CENTRE D'APPLICATION DE LA STATISTIQUE ET DE LA PLANIFICATION A MPILA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « ELABORATION DU CAHIER DE CHARGES, DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE - CENTRE D'APPLICATION DE LA STATISTIQUE ET DE LA PLANIFICATION A MPILA ».

2. L'objectif de la mission est de :

- réaliser les études architecturales et techniques nécessaires à l'élaboration d'un cahier des charges pour la construction du complexe devant abriter l'Institut National de la Statistique (INS) et le Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP);
- assurer le suivi, le contrôle et la surveillance des travaux de construction de ce complexe sur toute la période de construction.

3. La mission de la firme se déroulera en deux phases :

Phase 1 : Etudes architecturales et techniques ; la firme va mener des études techniques des travaux de construction du complexe INS-CASP sous la coordination de l'UCP/PSTAT. Le consultant devra proposer successivement un Avant-Projet Sommaire (APS) et un Avant-Projet-Détaillé (APD) qui prennent en compte les aspects fonctionnels, architectural, thermique, économique à la réalisation comme à l'entretien, avec une utilisation maximum des matériaux disponibles localement. Il devra proposer et justifier les options architecturales, techniques, environnementales, financières et de

gestion de l'opération

Phase 2 : suivi, contrôle et surveillance des travaux de ce complexe sur toute la période de construction.

4. Pour avoir plus d'informations sur les services requis, les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel électronique (pstatcongo@gmail.com) de 8 heures à 13 heures le matin et de 14 heures à 17 heures l'après-midi (heures locales) du lundi au vendredi.

5. L'Unité de Coordination du PSTAT invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services à savoir :

- leurs statuts juridiques ;
- les activités principales et années d'existence de la firme ;
- les qualifications dans les domaines du service sollicité, ainsi que les brochures et les références concernant l'exécution de contrats analogues et attestations de bonne exécution ;
- la capacité organisationnelle et technique de la firme ;
- les CVs du personnel requis ;
- Et autres informations jugées pertinentes.

L'équipe du consultant devra, au minimum, comporter le personnel clé suivant :

DÉSIGNATION	QUALIFICATION	EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE	EXPÉRIENCE SPÉCIFIQUE
Chef de mission	Ingénieur Génie Civil ou Architecte (BAC + 5)	Au moins dix (10) années d'expérience dans la conception et exécution des travaux de construction des bâtiments	- en tant que Chef de mission, au moins cinq (5) missions similaires pour des travaux de même envergure.
Ingénieur civil en construction	Ingénieur Génie Civil ou construction (BAC + 5)	Au moins dix (10) années d'expérience en travaux de construction des bâtiments	- avoir réalisé au moins trois (3) projets de travaux de Voirie et Réseaux Divers (VRD).
Architecte concepteur et projecteur	Diplôme d'étude supérieure ou universitaire en architecture (BAC + 5)	Au moins dix (10) années d'expérience en travaux de construction des bâtiments	- maîtrise des logiciels de conception architecturale.
Technicien supérieur en Bâtiment	diplôme de technicien supérieur en bâtiments et travaux publics (bac + 3 ans)	Au moins une expérience pertinente de trois (3) ans en contrôle et suivi de travaux de construction des bâtiments comme métreur	- Au moins trois (3) expériences de contrôle de travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments pour les travaux de même envergure
Ingénieur technicien en électricité	Diplôme d'étude supérieure ou universitaire en électricité (Bac + 5)	Au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de l'électricité, du bâtiment (installation, réhabilitation, etc.) et éclairage public	- Au moins trois (3) expériences de contrôle de travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments pour les travaux de même envergure - Avoir réalisé ou mené au moins trois (trois) missions similaires pour des travaux de même envergure
Ingénieur en électromécanique	Diplôme d'étude supérieure ou universitaire en électromécanique ou mécanicien (Bac+5)	Au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de techniques spéciales	- Avoir réalisé ou mené au moins trois (3) missions similaires pour des travaux de même envergure.
Technicien supérieur spécialisé	diplôme supérieur technicien (bac + 3 ans) et expert en courant faible ou en informatique	Au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de réseau internet et téléphonie ; vidéo conférence, télé distribution	- Avoir réalisé ou mené au moins trois (3) missions pour des travaux de même envergure.
Ingénieur Hydraulicien	diplôme de niveau supérieur ou universitaire spécialisé dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (Bac + 5)	Au moins cinq (5) ans d'expérience dans la conception ou réalisation des projets (sanitaires ou adduction d'eau, lutte contre incendie ...).	- Avoir réalisé ou mené au moins trois (3) missions similaires pour des travaux de même envergure
Ingénieur topographe	diplôme de niveau supérieur ou universitaire Bac+5	Avoir une expérience d'au moins cinq (5) dans le domaine d'études topographiques des sites de projets de construction des bâtiments	- Au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine d'hydraulique notamment l'adduction d'eau, la plomberie, les techniques spéciales de lutte contre l'incendie, l'évacuation des pluviales, eaux vannes et eaux usées et de l'assainissement du site pour avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires pour des travaux de même envergure.
Expert Environnementaliste	Niveau universitaire ou équivalent de formation scientifique (BAC + 5)	Au moins cinq (5) années d'expérience	- Avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires pour des travaux de construction des bâtiments à plus de deux niveaux - Avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires pour des travaux de construction des bâtiments
Géotechnicien	Ingénieur géotechnicien (BAC + 5)	Au moins cinq (5) années d'expérience	- Au moins trois (3) expériences en suivi des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux des travaux de construction des bâtiments - Au moins cinq (5) expériences au poste de chef labo pour les travaux de construction.

6. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale en date de Juillet 2016, relatives aux régies de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

8. Un consultant sera sélectionné selon la méthode sur sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC) en accord avec le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

9. La sélection du consultant se fera sur la base des critères d'évaluation ci-après :

- qualifications et expérience du personnel clé à mobiliser ;
- expérience de la firme pertinente pour la mission ;
- capacités organisationnelles et techniques de la firme ;

Tableau des critères d'évaluation

CRITÈRES D'ÉVALUATION	SOUS-CRITÈRES	SCORES
Qualifications et Expérience du personnel clé à mobiliser	1) Qualifications générales (formation) 10% 2) Expérience professionnelle 30% 3) Expérience spécifique 60%	60
Expériences de la firme pertinente pour la mission	- Disposer d'une expérience avérée d'au moins quatre (4) missions similaires et de complexité comparable réalisées au cours de 10 dernières années, avec preuves des prestations antérieures Pour chaque type d'expérience, la note maximale sera attribuée au consultant ayant le plus grand nombre de missions similaires (nature, volume et complexité comparable) et les notes des autres seront attribuées au prorata du nombre de missions similaires réalisées. NB : les attestations de bonne exécution ou des certificats correspondants signés par les maîtres d'ouvrages faisant mention de la description de mission similaires et des coûts feront foi.	30
Capacités Organisationnelles et techniques	Organisation : - Statut juridique - Equipe de Direction - moyens logistiques (voitures de déplacement, ordinateurs)	10

10. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet de la mission à l'adresse ci-dessous ou par email (pstatcongo@gmail.com) de 8 heures à 13 heures le matin et de 14 heures à 17 heures l'après-midi (heures locales) du lundi au vendredi.

11. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 08 mai 2019 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES, DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE COMPLEXE INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE INS - CENTRE D'APPLICATION DE LA STATISTIQUE ET DE LA PLANIFICATION A MPILA ».

LE COORDONNATEUR

Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques
Bureau Passation de Marchés

UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08 : pstatcongo@gmail.com.

DROITS HUMAINS

Le Congo revoit la copie de son action sociale envers les vulnérables

La loi d'orientation de l'action sociale, approuvée récemment en Conseil des ministres, sera transmise au parlement pour adoption. L'action sociale bénéficiera ainsi du fondement juridique qui lui manque jusque-là.

La prévention, la protection, la prise en charge et la promotion des personnes ou ménages vulnérables constituent le fondement de l'action sociale. Celle-ci vise donc à préserver ou rétablir les différentes catégories de couches sociales dans leur dignité, de sorte qu'elles ne soient pas des laissées-pour-compte. La situation de précarité liée parfois à l'âge, à une maladie, à un handicap ou à une catastrophe, dans laquelle celles-ci peuvent se trouver, appelle à un devoir d'assistance, à la nécessité d'intervenir en vue de les protéger. « *Le projet constitue un cadre de référence du dispositif institutionnel en faveur des ménages et groupes vulnérables* », a fait savoir la ministre des Af-



Les bénéficiaires du projet Lisungi

aires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo. L'action sociale qui sera donc reconfigurée après l'adoption par le parlement de la loi d'orientation se conformera ainsi à la Constitution. Celle-ci, en effet, définit des mesures spécifiques en faveur des en-

fants, des personnes âgées, des personnes vivant avec handicap et de la population qui dispose, d'ailleurs, des Conseils consultatifs consacrés par la loi fondamentale.

Le président de la République a dit...

Denis Sassou N'Guesso s'est

félicité de l'adoption attendue de ce texte fondateur de l'ensemble de la politique nationale en faveur des citoyens les plus vulnérables. Le chef de l'Etat a, par ailleurs, rappelé la politique de gratuité ou de prise en charge par les pouvoirs publics d'un certain nombre

de prestations sociales. Il s'agit notamment de la mise en œuvre du projet Lisungi profitable aux ménages démunis en termes de pouvoir d'achat, la gratuité des traitements et soins de la tuberculose, du VIH/sida et la césarienne, la mise en œuvre d'une politique orientée vers la prise en charge des problématiques Mère-Enfant comme l'indique l'opérationnalisation de l'Hôpital Blanche-Gomes.

Il reviendra donc au chef du gouvernement d'inviter les ministres en charge des questions évoquées d'intégrer davantage pour mieux répondre aux besoins des différentes couches sociales vulnérables pour l'efficacité de l'action sociale dans le pays.

Rominique Makaya

LOI DE FINANCES 2019

Les réabonnements aux chaînes de télévision augmentent de 10%

Dans le cadre de la mise en application de la loi de finances, les abonnés des sociétés de distribution des chaînes télévisuelles vont devoir payer une taxe de dix pour cent lors de leur réabonnement, a annoncé le 23 avril, lors d'un point de presse, Benjamin Belle, directeur général de Canal+ Congo.

« *Il est institué en République du Congo une taxe sur les abonnements et réabonnements aux chaînes télévisuelles dénommée taxe d'abonnement et réabonnement télévisuelle. Le taux de la taxe est de 10% sur chaque abonnement et réabonnement* », peut-on lire dans l'extrait du document sur la loi de finances 2019, commenté, à cet effet, par Benjamin Belle.

Même si le but est de rendre accessibles ses produits et services, Canal +, principal opérateur de la télévision payante au Congo, voudrait ne pas enfreindre la réglementation de la République ni son écosystème fiscal.

En attendant la mise en place de toutes les modalités techniques et informatiques qui accompagnent cette opération, les clients peuvent effectuer normalement leur démarche de réabonnement.

« *Le prix d'abonnement ou de réabonnement n'a pas augmenté chez Canal+.* Nous sommes tout simplement collecteurs de cette taxe puis la verser chaque fin du mois dans les caisses de l'Etat », a indiqué Benjamin Belle.

Dans la loi de finances 2019, en effet, certains impôts ont été réduits, de nouvelles taxes et redevances ont été instituées à l'instar de la taxe sur les abonnements et réabonnements aux chaînes télévisuelles, redevance sur les transactions électroniques, redevance sur l'économie numérique, régime fiscal de l'entrepreneur, tandis que plusieurs taxes ont été augmentées. Élaboré dans un contexte économique difficile, le budget 2019 prévoit en recettes la somme de 2323 milliards 448 millions francs CFA, en hausse substantielle de 720 milliards 829 millions francs CFA par rapport à celui de 2018. Ce budget tient compte de la rude situation économique que traverse le pays.

Quentin Loubou

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Des élèves sous-officiers améliorent leurs connaissances tactiques et techniques de base

Des élèves sous-officiers d'active de la quinzième promotion ont suivi un stage pour améliorer leurs connaissances. L'une des phases de celle-ci a porté sur la formation élémentaire toutes armes, ponctuée de deux tests chevilles, un bivouac couplé à un exercice de synthèse et un raid de 67 km à pied sur l'axe Etoro-Ongoni-Inkouélé-Ntsou-Gamboma.



Des élèves sous-officiers d'active

« *Cette phase, la plus rude, qui s'est déroulée sans incident majeur, a permis aux élèves sous-officiers d'active de renouveler leurs connaissances* », a expliqué le commandant de l'Ecole nationale des sous-officiers d'active, le colonel Antoine Makita.

Par ailleurs, ceux de la quatorzième promotion ont été soumis aux mêmes exercices, à quelques variables près. Bivouac de plusieurs jours, raid

à pied, exercices de synthèse. Selon le colonel Antoine Makita, la volonté maintes fois exprimée par le commandement est de voir l'Ecole nationale des sous-officiers d'active sortir des militaires aptes, disciplinés, pédagogues et formateurs. Les sous-officiers, a-t-il poursuivi, ont toujours été l'âme d'une armée. Au contact direct avec les hommes, trait d'union entre le commandement et l'exécution, ils sont ceux par qui la mission

est remplie ou échoue. C'est à eux que revient la responsabilité de l'ordre ultime ou du geste décisif. La cérémonie de présentation du drapeau national et de prestation de serment de la quinzième promotion ainsi que du baptême de la quatorzième s'est tenue en présence du chef d'état-major général adjoint des Forces armées congolaises, le général de division René Boukaka.

R.M.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
DIRECTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
Unité de Coordination du Projet
Courriel : pstatcongo@gmail.com

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet de Marché : Sélection d'un consultant chargé de l'audit financier et comptable externe des comptes du PSTAT

1. ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ

Nom : **ERNST AND YOUNG**
Adresse : Immeuble des MUCODEC-3^{ème} Etage- Bd . Denis Sassou Nguesso Centre-ville BP 84 Brazzaville.

Prix de l'offre (lu publiquement) : **19 512 240 FCFA HT**
Prix de l'offre après évaluation : **22 103 511,18 FCFA TTC**
Prix du contrat : **22 103 511,18 FCFA TTC.**

2. RESULTATS COMBINES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Noms des consultants	Score pondéré technique	Score pondéré Financier	Score total	Classement
ERNST AND YOUNG	54,30	39,44	93,74	1 ^{er}
AFRIQUE AUDIT ET CONSEIL (AAC)	53,20	40	93,20	2 ^{ème}
INTERNATIONAL AUDIT ET CONSEIL (IAC)	49,50	36,19	85,69	3 ^{ème}
COFIMA	52,10	29,94	82,04	4 ^{ème}
MAZARS	55,40	24,79	80,19	5 ^{ème}
MOORE STEPHENS	45,30	13,57	58,87	6 ^{ème}

3. SOUMISSIONNAIRES DONT LES OFFRES ONT ETE EVALUEES FINANCIEREMENT

Il s'agit des offres dont le score technique est supérieur ou égal à 80 points.

Soumissionnaires	Adresse	Prix de l'offre (lu publiquement)	Prix de l'offre après évaluation)	Classement
MAZARS	BP 3791 Douala, Tél : +237 233 42 42 47 ou + 237 656 87 63 03 Email : fidel.mmandoa@mazars.com	31 436 720 FCFA HT Taxes : 3 724 570 FCFA	35 161 290,08 FCFA TTC	5 ^{ème}
ERNST AND YOUNG	Immeuble des MUCODEC-3 ^{ème} Etage- Bd . Denis Sassou Nguesso Centre-ville BP 84 Brazzaville. Email : locabd@orange.sn ; focus@focusaudex.com	19 512 240 FCFA HT	22 103 511,18 FCFA TTC	2 ^{ème}
AFRIQUE AUDIT ET CONSEIL	Lafiabougou ACI, près du siège du Journal indépendant Rouet de	20 000 000	21 795 500,00 FCFA	1 ^{er}

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

BANQUE MONDIALE

(AAC)	Sébénikoro- Baùako-, Mali BP 3026, Tél : +223 76 05 70 70/ 20 29 07 43, almouner@afriqueauditconseil.com sec@afriqueauditconseil.com	FCFA HT Taxes : 3 780 000 FCFA	TTC	
COFIMA	Tél:+229 21 38 04 58/90 95 19 59. Email: cofma@cofimabenin.com cofimabenin@yahoo.com	26 230 000 FCFA HT Taxes : 4 957 470 FCFA	29 121 700,00 FCFA TTC	4 ^{ème}
INTERNATIONAL AUDIT ET CONSEIL (IAC)	BP 1913 Cotonou, Email : bec_scp@yahoo.fr , Tél : +229 21 30 54 22	24 088 350 FCFA TTC	24 088 350 FCFA TTC	3 ^{ème}
MOORE STEPHENS	150 Aldersgate Street London EC1A 4AB, Tél : +44(0) 20 7334 9191 ; Email : bsg@moorestephens.com tim.woodward@moorestephens.com jean-louis.ledoux@moorestephens.com melody.barreau@moorestephens.com	73 278 064 FCFA HT Taxes : 10 090 598 FCFA	64 231 126,32 FCFA TTC	6 ^{ème}

4. SCORE TECHNIQUE ATTRIBUE A CHAQUE CONSULTANT

Soumissionnaires	Adresse	Score technique	Classement
MAZARS	BP 3791 Douala, Tél : +237 233 42 42 47 ou + 237 656 87 63 03 Email : fidel.mmandoa@mazars.com	92,33	1 ^{er}
ERNST AND YOUNG	Immeuble des MUCODEC-3 ^{ème} Etage- Bd . Denis Sassou Nguesso Centre-ville BP 84 Brazzaville. Email : locabd@orange.sn ; focus@focusaudex.com	90,5	2 ^{ème}
AFRIQUE AUDIT ET CONSEIL (AAC)	Lafiabougou ACI, près du siège du Journal indépendant Rouet de Sébénikoro- Baùako-, Mali BP 3026, Tél : +223 76 05 70 70/ 20 29 07 43, almouner@afriqueauditconseil.com sec@afriqueauditconseil.com	88,67	3 ^{ème}
COFIMA	Tél:+229 21 38 04 58/90 95 19 59. Email: cofma@cofimabenin.com cofimabenin@yahoo.com	86,83	4 ^{ème}
INTERNATIONAL AUDIT ET CONSEIL (IAC)	BP 1913 Cotonou, Email : bec_scp@yahoo.fr , Tél : +229 21 30 54 22	82,5	5 ^{ème}
MOORE STEPHENS	150 Aldersgate Street London EC1A 4AB, Tél : +44(0) 20 7334 9191 ; Email : bsg@moorestephens.com tim.woodward@moorestephens.com jean-louis.ledoux@moorestephens.com melody.barreau@moorestephens.com	75,5	6 ^{ème}

Note : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande au Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques à l'adresse ci-dessous.

Brazzaville, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo, bloc1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Bacongo

Numéro de téléphone : (00242) 22 613 31 08
Adresse électronique : pstatcongo@gmail.com

MÉTIERS DU SÉCRÉTARIAT

Les acteurs outillés pour s'adapter aux exigences actuelles

L'Association professionnelle des assistantes et secrétaires du Congo (Apasc) a organisé, du 18 au 19 avril, à Brazzaville, une journée portes ouvertes sur les métiers du secrétariat et une conférence suivie d'un débat sur le thème « Secrétaire ou assistant : comment redynamiser sa carrière à l'ère du numérique ? »



L'objectif a été d'édifier les personnes qui exercent la profession de secrétaire sur le rôle capital qu'elles sont censées jouer dans une structure quelconque. « Nous devons être conscients du métier noble que nous exerçons. Il est mal connu autant par les personnes extérieures que par celles qui la pratiquent », a déclaré la présidente de l'Apasc, Virginie Batchy, à l'ouverture des travaux.

Plusieurs thèmes ont été développés, le 18 avril, pendant la journée portes ouvertes, tels que: Devenir secrétaire: les bons et les mauvais côtés, animé par la présidente nationale de l'Apasc elle-même; Comment envisager son projet de e-learning (apprentissage via le net) par le coach Emery Dissous-

tèmes experts: cas de l'application « Bureauflex », système d'archivage électronique créé par M. Alain Ndalla.

Les participants ont également eu droit à un quart d'heure de motivation animé notamment par le coach Yann Okiast, portant sur « Comment avoir une vie épanouie ? ».

Le 19 avril, la conférence sur le thème général de l'activité, à

complexe et très spécifique, cela nous oblige à nous former en permanence pour être à la hauteur », a confié une participante.

Le 20 avril, une cinquantaine de participants courageux ont fait la marche de Mamie Wata jusqu'au monument de la Case de Gaulle où le coach sportif, Audrey, leur a fait une petite présentation sur la santé et le bien-être avant de passer aux exercices de fitness pendant environ quarante minutes. Dans la soirée, l'Apasc a offert un dîner à tous les participants pour lier l'utile à l'agréable.

L'Apasc a été créée en mars 2003, à Pointe-Noire, pour faire découvrir l'existence de la fête des secrétaires aux Congolais en général et aux membres de la profession en particulier. Ses objectifs sont: devenir un réseau puissant, revaloriser le métier, mettre en place une plate-forme de partage d'expériences entre les écoles et le milieu professionnel, être partie intégrante lors de l'établissement ou la révision des conventions collectives, faire le plaidoyer pour un retour au BTS national...

Cette association compte actuellement des centaines d'adhérents venant de différents secteurs d'activités, public et privé. Depuis 2003, elle organise une conférence au mois d'avril, pour fêter la Journée internationale du secrétariat, célébrée aux Etats-Unis depuis plus de cinquante ans.



« Le métier de secrétaire fait appel à un certain nombre de valeurs comme la discrétion, la disponibilité, surtout la confidentialité. Ce sont des valeurs indispensables dans l'exercice de ce métier », a ajouté Virginie Batchy, qui espère en même temps que les partici-

sou; assistant/secrétaire; Vecteur du changement dans l'entreprise par Joseph Badevokila; Faire du réseau des secrétaires un outil puissant grâce aux technologies de l'information et de la communication par Narcisse Mpika Kiouari, enfin, Secrétaire et sys-

savoir « Comment redynamiser sa carrière à l'ère du numérique », a été co-animée par Mmes Aphrodite Oddet et Virginie Batchy.

« Je suis très contente de pouvoir participer à cet important atelier parce qu'il n'est pas facile de gérer le secrétariat. Le métier étant très

FORUM «LA CEINTURE ET LA ROUTE»

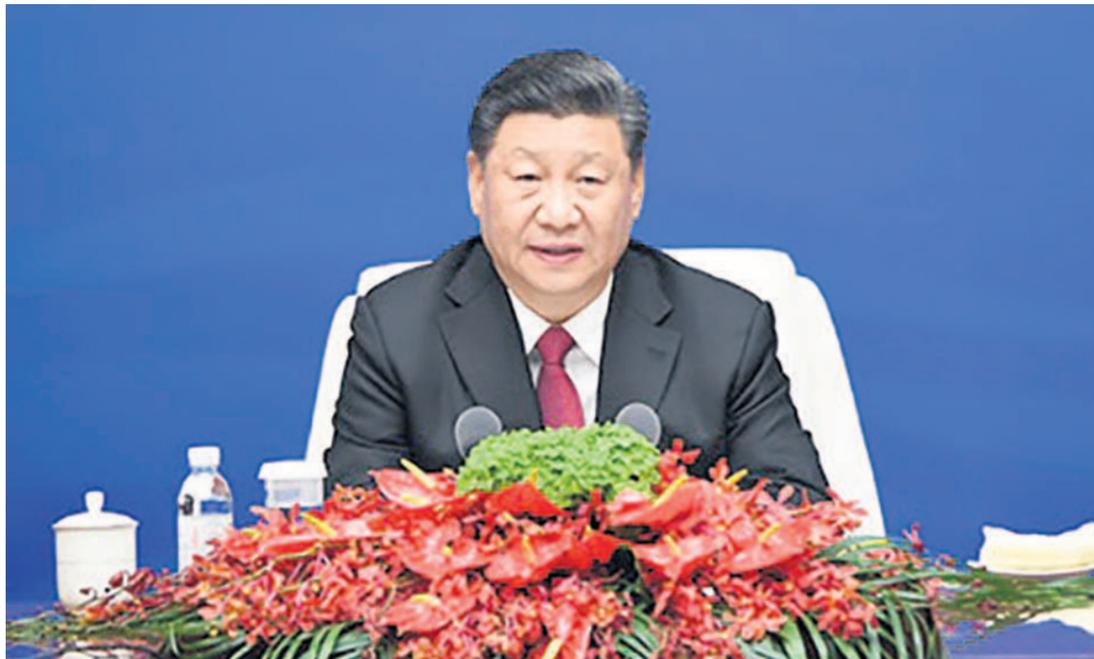
Plus de cinq mille participants attendus à Beijing

Le deuxième forum de «La ceinture et la route» pour la coopération internationale se tient, du 25 au 27 avril, dans la capitale chinoise, sur le thème «Coopération ceinture et route: créer un espace commun pour un futur plus lumineux»

La Chine accueille plus de cinq mille participants venus de plus de cent cinquante pays. Trente-sept de ces pays de divers continents seront représentés par leur chef d'État et membres du gouvernement, notamment Djibouti; Égypte; Éthiopie; Mozambique; Kenya; Portugal; Russie; Serbie; Singapour; Suisse; Tadjikistan; Emirats arabes unis, etc.

Cette année, le forum entend enrichir les principes de coopération de l'initiative, construire un réseau de partenariat et établir plus de mécanismes pour un développement de haute qualité.

«En tant que pays hôte, nous maintiendrons une communication étroite et une coordination avec toutes les parties pour préparer le forum avec



Le président chinois, Xi Jinping, initiateur de l'initiative «La ceinture et la route»

ouverture, inclusivité et transparence, respectant le principe de la consultation et la coopération pour des bénéfices partagés», a déclaré le conseiller d'Etat et ministre des Affaires étrangères chinois, Wang Yi.

Depuis 2013, l'initiative «La ceinture et la route», proposée par le président chinois, Xi Jinping, a fait des progrès solides, tout en achevant ses objectifs principaux tels que la coordination des politiques; la

connectivité des infrastructures; le commerce sans entrave; l'intégration financière et les liens plus étroits entre les peuples.

Des progrès importants ont été faits, dont de nombreux premiers résultats sont si-

gnificatifs. Les pays participants, particulièrement africains, ont obtenu des bénéfices tangibles et leur appréciation de l'initiative. Leur participation grandit.

Visant à construire une communauté de destin partagé, l'initiative «La ceinture et la route» maintient les principes de consultation étendue, de contributions collectives et de bénéfices partagés.

L'initiative se veut ouverte et inclusive. Elle vise à mettre en place des plateformes qui serviront à bâtir une route de la paix, de la prospérité, de l'ouverture, du développement vert, de l'innovation, des civilisations reliées et de gouvernance propre, afin de rendre la mondialisation économique plus équilibrée et avantageuse pour tous.

Durly Emilia Gankama

OPEP

Quatre pays africains bénéficient d'une aide de quatre-vingt un millions de dollars

L'enveloppe de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) en faveur du Burkina Faso, de l'Éthiopie, de la Guinée et du Malawi permettra de fournir un appui au développement des secteurs de l'infrastructure, de l'agriculture et de mener des activités de lutte contre la pauvreté.

Le nouveau financement sera octroyé via le Fonds de l'Opep pour le développement international (OFID). Selon l'Emirates News Agency, un premier financement de dix-neuf millions de dollars permettra au Burkina Faso de réhabiliter l'axe routier Tougan-Ouahigouya sur 94 km. Ce qui va améliorer la connectivité des zones de production du pays à la capitale Ouagadougou et facilitant l'accès d'environ deux cent cinquante mille personnes aux services sociaux de base. Une deuxième enveloppe de vingt-deux millions de dollars sera accordée à l'Éthiopie pour réhabiliter l'axe routier Dilla-Bulle-Haro Wachu sur 68 km. Le projet devrait impacter plus de sept cent trente mille personnes et leur permettre de bénéficier d'un meilleur accès aux services sociaux.

Avec plus de vingt-cinq millions de dollars, c'est la Guinée qui bénéficie du financement le plus important. Celui-ci permettra la mise en œuvre du Programme «Agriculture familiale, résilience et marchés en Haute et Moyenne Guinée» visant à assurer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté. En améliorant les infrastructures, le projet devrait bénéficier à près de quatre cent cinquante-cinq mille personnes.

La dernière enveloppe, d'un montant de quinze millions de dollars, ira au Malawi, dans le cadre du Programme de transformation de la vallée du Shire. À terme, ce programme vise à accroître la productivité agricole et la capacité commerciale d'environ cinquante-six mille familles de petits exploitants.

Josiane Mambou Loukoulou

DIPLOMATIE

Kim Jong Un en Russie

Le président nord-coréen est arrivé à Moscou, le 24 avril, pour une rencontre bilatérale avec son homologue russe, Vladimir Poutine. Un sommet qui va avoir lieu au moment où Pyongyang cherche à se rapprocher de son allié historique sur fond d'impasse diplomatique avec Washington sur le nucléaire.

D'après les deux parties, les discussions prévues ce jeudi à Vladivostok sont une réponse à de multiples invitations adressées par le président russe au dirigeant nord-coréen, depuis que ce dernier s'était lancé l'an dernier dans une grande offensive diplomatique.

«La rencontre sera centrée sur la résolution politico-diplomatique du problème nucléaire dans la péninsule coréenne», a indiqué à la presse un conseiller du Kremlin, Iouri Ouchakov, ajoutant que la Russie comptait «soutenir» toute évolution «positive» en la matière. Iouri Ouchakov a précisé que le sommet commencerait par une rencontre entre Kim Jong Un et Vladimir Poutine avant qu'il ne prenne «un format élargi», sans plus de détails. Ni communiqué commun ni signature d'accords ne sont prévus.

Pour certains experts, le sommet de Vladivostok sera l'occasion pour le dirigeant de la Corée du Nord de chercher à obtenir davantage de soutien international dans son

face-à-face diplomatique avec Washington. Moscou prône, de son côté, un dialogue avec Pyongyang sur la base d'une feuille de route définie par la Chine et la Russie. Cette dernière a déjà demandé la levée des sanctions internationales, tandis que les Etats-Unis l'ont accusée d'aider Pyongyang à les contourner, ont-ils ajouté. Des diplomates occidentaux pensent, pour leur part, que la diplomatie russe est motivée par «une recherche de pertinence» alors que le rôle de Moscou sur la scène internationale n'est plus que l'ombre de ce qu'il était jadis.

Notons que depuis mars 2018, Kim Jong Un a rencontré quatre fois le président chinois, Xi Jinping, trois fois le président sud-coréen, Moon Jae-in, et deux fois le président américain, Donald Trump. Lors de la rencontre de Hanoï, au Vietnam, les 27 et 28 février derniers, les discussions entre les deux parties n'avaient pas abouti à un accord définitif sur la dénucléarisation de la Corée du Nord, même si Kim

Jong Un avait cherché à obtenir un allègement immédiat des sanctions internationales décidées pour la contraindre de renoncer à ses armes atomiques.

Depuis lors, les relations entre Washington et Pyongyang ne sont pas toujours bonnes. Et comme signe de leur dégradation, la Corée du Nord s'est fendue la semaine dernière d'une attaque d'une rare violence contre Mike Pompeo, en demandant que le secrétaire d'Etat américain ne participe plus aux discussions sur la dénucléarisation. En réagissant de cette manière, les autorités nord-coréennes avaient, quelques heures plus tôt, revendiqué l'essai d'une nouvelle arme.

L'actuel dirigeant nord-coréen avait déjà auparavant présidé des essais nucléaires dont, potentiellement, celui d'une bombe à hydrogène en 2017, et au lancement de missiles intercontinentaux capables d'atteindre l'ensemble du territoire continental américain.

Nestor N'Gampoula

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les présidents directeurs généraux, les directeurs généraux des entreprises et établissements tant publics que privés, les gérants des sociétés, les responsables des collectivités locales et institutions publiques assujettis au code du travail, désireux de sortir du territoire national de se munir du certificat de non-redevance conformément aux dispositions de l'article 171 du code de sécurité sociale.

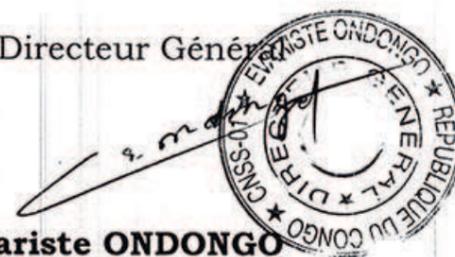
Ce certificat de non-redevance est gratuit et disponible aux guichets de la CNSS après paiement des cotisations sociales.

Les services d'immigration ont été sensibilisés pour procéder aux contrôles au niveau des frontières.

Fait à Brazzaville, le 24 AVR 2019

Le Directeur Général

Evariste ONDONGO



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 008/MPSIR/2019/UGP PADEC

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE L'ACTUALISATION DE L'ETUDE DE MARCHÉ DE LA ZONE ECONOMIQUE SPECIALE DE POINTE NOIRE



1-La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).

A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de l'actualisation de l'étude de marche de la Zone Economique Spéciale de Pointe Noire.

2-L'objectif de cette étude est de faire l'analyse du marché et de cibler les secteurs prioritaires en vue d'organiser le forum pour la promotion de la Zone Economique Spéciale de Pointe-Noire.

3-L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

4-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

5-Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) tels que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

6-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

7-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de l'actualisation de l'étude de marche de la Zone Economique Spéciale de Pointe Noire » doivent être envoyées au plus tard le 07 mai 2019 aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 / 06 931 00 10
E-mail : padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 23 Avril 2019

Le Coordonnateur du PADEC,

Benoît NGAYOU

PATRIMOINE CULTUREL

L'Afrique clé du devenir de l'humanité

À l'initiative du Cercle d'études scientifique Rayer (CESR) au sein de l'Unesco, une rencontre a eu lieu récemment entre Oumar Keïta, ancien président du groupe Afrique et ambassadeur permanent du Mali auprès de l'Unesco, et le Pr Beséat Kiflé Selassié, président du Panafrican applied research initiative (Pari) et ancien directeur du patrimoine de l'Unesco, sur les découvertes de Thierry Rayer.

Les découvertes de Thierry Rayer s'appuient sur l'utilisation des procédés mathématiques universels et de Thalès, Pythagore, le nombre d'or, la suite de Fibonacci, permettant de rassembler toutes les grandes réalisations de l'humanité ainsi que d'offrir une clef de lecture de l'art et de l'architecture en général, depuis l'antiquité jusqu'à la période moderne. Au cours de cette rencontre, le Pr Beséat Kiflé Selassié, ancien directeur du patrimoine à l'Unesco, a indiqué que la mise en lumière des découvertes de Thierry Rayer était remarquable et appliquait une méthode scientifique rigoureuse.

Au-delà, il a tenu à préciser que cette mise en lumière apportait une dimension universelle aux découvertes concernées et correspondaient à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel tel que défini par son article 2.

Selon le Pr Beséat Kiflé Selassié, ce que l'on entend par « patrimoine culturel » a évolué de manière considérable au cours des dernières décennies, notamment du fait des instruments

élaborés par l'Unesco. L'importance du patrimoine culturel immatériel ne réside pas tant dans la manifestation culturelle elle-même mais aussi dans la richesse des connaissances et du savoir-faire qu'il transmet d'une génération à une autre.

Les découvertes qui permettent de rassembler les peuples. Rassembler les peuples, c'est ce que pourraient permettre les découvertes de Thierry Rayer. En effet, à travers une convergence de toutes les cultures vers la même racine culturelle, laquelle regroupe les connaissances de l'humanité sur les domaines de la création, de la nature, de l'univers et des religions, ces découvertes aboutissent à une valeur commune, à savoir l'humanisme.

Pour Oumar Keïta, le Pr Sélassié et Thierry Rayer, il est tout à fait indispensable de faire entrer ces découvertes au patrimoine immatériel de l'Unesco ainsi que de collaborer avec toute l'humanité afin de diffuser la connaissance et la méthodologie aux prochaines générations, dans une idée de préservation des clefs décryptant l'art

et l'architecture. Dans cette logique, les trois personnalités estiment qu'une prise de contact avec le Conseil présidentiel pour l'Afrique semble primordiale pour l'image et l'avenir du continent africain.

Cette organisation indépendante, fondée à l'initiative du président de la République Française, Emmanuel Macron, réunit des personnalités issues de la société civile, membres ou non de la diaspora africaine. Elle a pour objectif d'apporter au président de la République une nouvelle vision sur les enjeux de la relation entre la France et les pays du continent africain. Cet objectif se traduit en pratique par la formulation de propositions d'actions sur les relations entre la France et l'Afrique concernant l'éducation. Il est donc nécessaire pour le continent africain de s'assurer du soutien de la France et du président Macron afin de faire entrer cet élément au patrimoine immatériel de l'humanité, reconnaissant l'Afrique comme étant à l'origine de toutes les cultures de l'humanité.

Bruno Okokana



Oumar Keïta, ambassadeur permanent du Mali auprès de l'Unesco, et le Pr Beséat Kiflé Selassié brandissant le diplôme de mérite

République du Congo

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001F-2019/PDAC

ACQUISITION DES MOTOS POUR LES PRESTATAIRES DU SUIVI/ENCADREMENT DES PLANS D'AFFAIRES, LES CHEFS DE SECTEURS AGRICOLES ET LES CHEFS DE SERVICES DU MACHINISME DES DIRECTIONS DEPARTEMENTALES DE L'AGRICULTURE

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été mis en vigueur le 30 avril 2018. Une partie de ce financement est destinée à l'acquisition des motos destinées aux personnes ci-dessous.

2. L'Unité Nationale de Coordination du PDAC invite les entreprises intéressées à présenter leur offre, sous pli fermé anonyme, avec la mention : acquisition des motos pour les prestataires du suivi/encadrement des plans d'affaires, les chefs de secteurs agricoles et les chefs de services du machinisme des directions départementales de l'agriculture, en trois lots distincts ci-après :

- Lot 1 : motos pour prestataires de suivi/encadrement des plans d'affaires.
- Lot 2 : motos pour chefs de secteurs agricoles.

• Lot 3 : motos pour chefs de services du machinisme des directions départementales de l'agriculture.

Le soumissionnaire a l'obligation de soumissionner pour les trois lots.

3. Le processus de sélection se déroulera conformément aux Directives de la Passation des marchés des projets financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA, de janvier 2011 révisées en juillet 2014 disponibles sur www.worldbank.org/procure

4. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, du lundi au vendredi entre 9 heures et 15 heures.

5. Les entreprises intéressées peuvent acheter le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de 100.000 FCFA, payable en espèces, contre un reçu.

6. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le vendredi 24 mai 2019, à 13 heures. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre, sous forme de chèque certifié, de chèque de banque ou de garantie bancaire, selon le modèle du DAO, d'un montant de 2 500 000 FCFA. Les offres reçues après le délai fixé ne seront pas reçues.

7. Les offres seront ouvertes, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent, en séance d'ouverture, le vendredi 24 mai 2019, à 13 heures 30, à l'adresse ci-après :

Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 / E-mail: pdacmaep@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI**

**INSTITUT
FRANÇAIS**
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 22 AU 28 AVRIL 2019

Venez découvrir, dans le hall, l'exposition « Souffle et immigration » du plasticien ivoirien Wilfried Djaha, jusqu'à la fin du mois d'avril.

MARDI 23 AVRIL

16h00 : Improvisation avec Alex Saada et des artistes brazzavillois (May's Bantsimba, Müleck, Lafon, Dj Crista...)

MERCREDI 24 AVRIL

15h00 : Débat d'idées : « La gouvernance du système national de santé au Congo » par le Pr Richard Bilekot, inspecteur général de la Santé du Congo.

16h00 : Musique : Hommage à Papa Wemba (Projection de « L'Histoire de Papa Wemba »/ Table-ronde avec Mme Godevine Nana Shungu et SEM Christophe Muzungu, MM. Alain Akouala Atipault, Ange Edgar Pongault, Ethel Ngombe, Kamanda Wakamada / Concert hommage avec Alain Déshaké et l'Orchestre Armée rouge), animé par Claude Renaud Nziengui

VENREDI 26 AVRIL

19h00 : Radio cabaret : Fanie Fayar

SAMEDI 27 AVRIL

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

19h00 : Opéra Mami Wata avec le Ballet Nolida

DIMANCHE 28 AVRIL

17h30 : Résidence : Les Bantous de la Capitale

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

Groupe Yannick Pour ces bureaux de Brazzaville Recherche Avis de Recrutement

Le groupe Yannick recherche les conducteurs de motos

Adresse : 2549 Avenue Charles de Foucault
Quartier : Cq 31 en face de l'hôtel Marina

Dernier délai de dossier

Date : 30-04-2019

Tel : 066107208

APPOLO-GAMES

Nous informons la population Brazzavilloise l'ouverture de la salle de jeux APPOLOGAMES

Spécifié dans les jeux de CASINO (machine à sous, paris sportif et une roulette électronique)

Nous sommes situés sur la rue TRECHOT au n°5 en diagonale de la tour NAMBEMBA et nous serons ravis de vous recevoir chez nous !

Ouvert 24h/24 ; 7 jours/7

LA TEAM APPOLO-GAMES Vous remercie

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE JEAN NESTOR NGAKOSSO-NGAMA

La famille Ngakosso-Ngama, Ngakosso-Mbongo, Jacques Mbongo, la famille Ngatsé et Mme Collette Ngato, Valérie Ibara ainsi que Spai Ngakosso, agent des Dépêches de Brazzaville, annoncent aux parents, amis et connaissances, que le programme des obsèques de Jean Nestor Ngakosso-Ngama.



Samedi 27 avril 2019

-9h00 : levée du corps à la morgue municipale du CHU ;
-10h00 : recueillement au domicile familial sis 42 bis rue Boya (arrêt de bus rond-point Mikalou) ;
-14h00 : départ pour le cimetière privé la grâce ;
-16h00 : fin de la cérémonie.

Les familles Do Nascimento, Simon Tchikaya (Sang chaud), Mouandou, Perriera Immaculée, Adebo Victoria et Cleosia ont l'immense douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, sœur et mère, Mouandou Liambou Rosalie, le 15 avril 2019 à Paris (France).

Le deuil a lieu au domicile familial, quartier Cité des 17 à Moukondo (Trois ruelles derrière le poste de Police)

Programme des obsèques :

Vendredi 26 avril 2019 :

-17h25 : arrivée de la dépouille à l'aéroport international Maya Maya par le vol régulier Air France ;
-18h00 : départ pour le domicile familial.

Samedi 27 avril 2019 :

9h00 : recueillement au domicile familial ;
12h00 : messe de requiem en la paroisse St-François d'Assises ;
14h00 : départ pour le cimetière Ma Campagne ;
16h00 : fin de la cérémonie.



La famille Engoya a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances et à la presse congolaise le décès de leur fils, Dany Daniel Bopassa Engoya, journaliste à Radio-Congo à la retraite, survenu le dimanche 21 avril 2019, au CHUB, à la suite d'un accident de circulation. La veillée se tient au domicile familial sis au n°390, rue des Maraîchers, à Mpila, Talangaï (référence : arrêt de bus T.P sur l'avenue de l'Intendance). La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.

PARCELLE EN LOCATION ET VENTE (avec titre foncier au quartier Diata)

Configuration

-Immeuble R+1 climatisé (2 salons / 2 salles à manger / 4 chambres à coucher avec salle de bain et véranda chacune / 1 buanderie / 1 cuisine aménagée.
-Maison annexe (1 chambre à coucher / 1 buanderie / 1 salle de bain).

NB : accessibilité garantie à 100% même après la pluie / parcelle située à seulement 8 min de l'aéroport Maya-maya, proche du centre ville et du stade Alphonse Massamba-Débat / autre avantage le courant d'air de la forêt de l'Orostom donne de la quiétude.

Le tout à un prix défiant la concurrence.

Contact : 06 617 88 89 - 05 531 45 87

Abdoul Kader Diawara, Mme la ministre Yvonne Adélaïde Mougany, ainsi que les familles Diaxara, Mougany, Bidié et Makoma ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, petite-fille et nièce Anette Diawara, survenu le 17 avril 2019 à Johannesburg en Afrique du Sud.

La veillée funèbre est organisée dans la rue Mfoa à Poto-Poto (quartier sénégalais) en face de l'école primaire Marcel Bissila.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



MISE EN PLACE DU BUREAU DÉFINITIF DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'opposition parlementaire saisit le Conseil d'Etat

N'ayant pas eu gain de cause dans la répartition des postes, l'opposition entend entreprendre des démarches auprès de l'instance nationale habilitée pour annulation de l'élection des membres de l'organe de direction pour violation de la loi. Sa requête s'adressa également aux instances interparlementaires africaines et internationales.

L'élection au perchoir de la chambre basse du parlement de la candidate de la coalition Front commun pour le Congo (FCC)-Cap pour le changement (Cach), Jeanine Mabunda, aura été balisée après le rejet de la candidature de son principal challenger, Henri-Thomas Lokondo, pour «*conflit d'intérêt*», vu son appartenance au regroupement Palu et alliés, affilié au FCC. Ayant finalement pris acte de l'invalidation de sa candidature quoique récusant la procédure qu'il estime anticonstitutionnelle, l'élu de Mbandaka aura fait mauvaise fortune bon cœur, en acceptant de s'effacer au profit de Jeanine Mabunda. Face à une candidature unique à la présidence de l'institution, les députés n'avaient qu'à constater le fait et à plébisciter celle qui, selon toute vraisemblance, jouissait déjà des faveurs des pronostics.

L'ex-conseillère de Joseph Kabila en matière de violences sexuelles aura comme adjoint, le bouillonnant Jean-Marc Kabund de l'Union pour la démocratie et le progrès social, élu premier vice-président. Un ticket-gagnant qui, forcément, devrait susciter bien d'espoirs dans la gestion de cette institution parlementaire censée jouer pleinement son rôle régalién de censeur



de l'action gouvernementale, en usant des moyens législatifs dont elle dispose. Il s'agit, en l'occurrence, des interpellations via les questions orales ou écrites à adresser aux ministres véreux. L'élection des autres membres du bureau n'aura été que de la pure formalité dans un hémicycle ayant affiché trois cent cinquante-trois députés sur les cinq cents que compte la chambre basse. La majorité parlementaire FCC-Cach a, en effet, aligné un seul candidat à chacun des postes qui lui ont été réservés, à savoir la deuxième-vice présidence, le rapporteur, le questeur et le questeur adjoint. Aucun de

ses candidats n'a été recalé.

Le boycott de l'opposition

Bien avant le début de cette séance plénière fort animée, l'opposition parlementaire avait annoncé les couleurs en réitérant son appel au boycott. Dans leur majorité, les députés de la coalition «*Lamuka*» et autres indépendants ont séché la séance qui s'est tenue malgré tout, le quorum ayant été atteint, voire largement dépassé. La nouveauté dans tout ceci est que l'opposition parlementaire, qui n'a jamais digéré la répartition des postes telle qu'elle a été faite, à son détriment, a saisi le Conseil d'Etat pour obtenir

Une séance plénière à l'Assemblée nationale

l'annulation de l'élection des membres du bureau définitif de l'Assemblée nationale.

C'est le député Christophe Lutundula (cadre du G7 et de Lamuka) qui a livré l'information, le 24 avril, tout en indiquant que lui et ses pairs de l'opposition entendent entreprendre des démarches auprès des instances interparlementaires africaines et internationales afin d'obtenir gain de cause à leurs revendications. «*L'opposition parlementaire informe l'opinion de ce qu'elle vient de saisir le Conseil d'Etat de sa requête en annulation pour violation de la loi, non seulement de la décision de l'assemblée*

plénière attribuant injustement six postes au bureau définitif contre un seul, celui de rapporteur adjoint, à l'opposition mais aussi de celle du bureau provisoire portant calendrier de l'élection du bureau définitif», a-t-il déclaré.

L'opposition déplore l'intransigeance de la majorité en rapport avec la répartition des postes à la chambre basse, dénonçant au passage une forme de diktat qui lui a été imposé par la majorité FCC-Cach. Cherchant à rencontrer, la veille, le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, afin de solliciter son implication dans cet imbroglio en tant que garant du bon fonctionnement des institutions, la délégation de l'opposition parlementaire, qui s'est rendue à la Cité de l'Union africaine, n'a simplement pas été reçue. «*On nous a dit qu'il discutait avec le président Kabila et que nous pouvions rentrer et qu'ils allaient nous rappeler. Nous sommes rentrés et jusqu'à présent on ne nous a pas rappelés*», s'est plaint Christophe Lutundula. Lui et ses pairs ont assisté impuissants au plébiscite des membres du FCC qui contrôlent désormais la quasi totalité des postes du bureau définitif de l'Assemblée nationale.

Alain Diasso

PARTENARIAT FCC-CACH

Jean-Claude Katende rappelle les conséquences de l'accord de Lemera

Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a indiqué, dans une de ses pages d'opinions libres du 24 avril, que tout accord caché reste dangereux.

Me Jean Claude Katende compare, d'un côté, l'accord signé entre le Front commun pour le Congo (FCC) et Cap pour le changement (Cach) et, de l'autre, celui de Lemera qui était à la base de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (Afdl) ayant défait le maréchal Mobutu et porté Laurent Désiré Kabila à la tête de la République démocratique du Congo (RDC), ex-Zaïre.

Dans sa réflexion, en effet, le juriste rappelle les questionnements de feu Etienne Tshisekedi wa Mulumba, le géniteur de l'actuel chef de l'Etat, à Laurent-Désiré Kabila. «*En visionnaire, en 1997, il avait dit à Mze Laurent Désiré Kabila qu'il était prisonnier des Rwandais. Mze lui dira qu'il n'y avait pas de Rwandais dans les rangs de l'Afdl*», s'est souvenu ce



Jean-Claude Katende

défenseur des droits de l'homme.

Une autre préoccupation du leader maximo était, selon Me Jean-Claude Katende, de voir le tombeur de Mobutu rendre public l'accord qu'il avait passé avec les Rwandais et d'y renoncer. Ici également, Laurent-Désiré Kabila Mze

admettra qu'il n'y avait pas d'accord. «*La suite est connue. Quand Mzée se décide de chasser les Rwandais de la RDC, une autre guerre avait éclaté et on apprendra qu'il y avait les accords de Lemera que Mzée ne respectait plus. Plus tard, c'était*

la mort de Mzée », a fait savoir le président de l'Asadho.

L'histoire se répète

Me Jean-Claude Katende se demande si l'histoire ne se répétait-elle pas sous nos yeux, sous une autre forme et avec des acteurs congolais. «*Je dis oui* », répond-il, en exhortant l'actuel président de la République à livrer le contenu de l'accord passé avec le FCC. «*Comme si ya Tshitshi était là, nous disons au président Félix de montrer l'accord passé avec l'ancien président Kabila*», a-t-il dit. Les uns, fait-il observer, gardent le silence, et les autres disent qu'il n'y a pas d'accord.

Tout en affirmant garder aussi le silence, ce penseur libre ajoute, par ailleurs, que tout «*tout accord passé à l'insu du peuple finit par se retourner contre une des parties, comme les accords de Lemera s'étaient retournés contre Mzée. Et les Congolais continuent à en payer un fort prix aujourd'hui*».

Lucien Dianzenza

INTERVIEW. NICOLE NTUMBA BWATSHIA

«Je suis dans la recherche permanente du travail bien fait»

Conseillère principale du président de la République démocratique du Congo (RDC) en matière juridique et administrative, Nicole Ntumba Bwatshia est également professeur de droit international public et des relations internationales. Dans cette interview accordée au Courrier de Kinshasa, elle nous parle de son parcours académique, de son travail auprès du chef de l'Etat qu'elle allie à ses enseignements dans diverses universités de la place aussi bien que de son engagement dans la politique.

**Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Quel est votre parcours académique et professionnel ?
Nicole Ntumba Bwatshia (N.N.B.) :**

Je suis conseillère principale du président de la RDC, en matière juridique et administrative. J'ai effectué ma thèse de doctorat à l'université de Gand, en Belgique. Je suis donc docteur en droit, spécialement en droit international public et relations internationales, et j'enseigne à la Faculté de droit de l'université de Kinshasa et dans d'autres universités de la place. Je suis aussi doyenne de la Faculté de droit à l'université privée William Booth, à Kinshasa. J'ai été, pendant près de dix ans, substitut du procureur de la République près le parquet de grande instance de la Gombe. En tant que substitut du procureur de la République, ma tâche était de poursuivre les délinquants auteurs d'infractions prévues par le code pénal, d'instruire, c'est-à-dire de qualifier les faits infractionnels, puis de proposer au juge la peine adéquate. En matière civile, je m'assurais qu'il n'y ait pas de troubles sociaux liés à des différends entre individus. Mariée, je suis mère de trois enfants.

**L.C.K. : Qu'est ce qui vous a orientée vers des études de droit ?
N.N.B. :**

La prise de conscience par rapport à un certain déséquilibre et traitement dans les affaires sociales. Je trouvais qu'il existait un grand déséquilibre entre ce qui est dit dans la loi et ce qui est fait réellement. En tant que professeur en droit international, la dichotomie entre les prescrits des conventions internationales et les réalités sur le terrain était encore

plus grave. Je voulais ainsi participer à une espèce de réajustement dans l'application de la loi. Depuis toujours, j'ai été animée par le désir d'aider les autres. J'ai donc effectué des études de droit à l'université de Kinshasa et obtenu mon diplôme avec distinction, ce qui m'a permis d'être retenue comme assistante à la Faculté de droit et d'être nommée ensuite magistrate au parquet de grande instance de la Gombe. J'avais également ce besoin de transmission que j'avais envie d'exprimer et l'assistanat m'a permis de le faire.

**L.C.K. : Vous voici en politique, comment s'est fait cet engagement ?
N.N.B. :**

Cela allait de soi. Le droit international public flirte beaucoup avec la politique. J'ai toujours pensé que je devais mieux comprendre ce droit que j'enseigne et qui comporte des aspects politiques. Je souhaitais également apporter ma pierre à la construction de l'édifice congolaise sur le plan politique et au point de vue gestion de la cité afin de démontrer qu'il y a moyen d'améliorer les choses. Quand on est confronté à la misère ou à des évidences qui ne devraient pas l'être, on est interpellé comme je l'ai été. En outre, quand on est magistrat, comme je l'ai été, et même si le magistrat est apolitique, les contradictions qui existent dans la société font que vous vous sentez obligé de vous impliquer pour améliorer les choses. C'est pour cela que je me suis engagée en politique.

**L.C.K. : Vous êtes la conseillère principale du président de la République en matière juridique et administrative. En quoi consiste votre travail ?
N.N.B. :**

Mon rôle consiste principalement à veiller à ce que le président de la République puisse respecter la Constitution sur laquelle il a prêté serment et aussi respecter les lois du pays. Il s'agit également de veiller à la paix sociale dans la gestion des conflits juridiques quand les justiciables ne sont plus satisfaits par les cours et tribunaux. Le président de la République est le garant de la nation et je suis sa sentinelle juridique, la gardienne du temple en



Nicole Ntumba Bwatshia

la matière.

L.C.K. : Vos motivations quotidiennes dans la réalisation de vos objectifs ?

N.N.B. :

Chaque jour est un nouveau challenge. Je cherche à savoir ce qu'il y a à améliorer ou à changer. Malgré les obstacles et les difficultés, mon objectif est de trouver une satisfaction ou un début de satisfaction grâce à ma méthode de travail. Je suis dans la recherche permanente du travail bien fait, en tant que conseillère du président de la République, et aussi comme professeur d'université. Je veille à ce que mes choix correspondent à tout ce que j'ai toujours voulu pour mon pays.

L.C.K. : Quelle est la journée professionnelle type de

les matins en me posant la question de savoir ce que je peux apporter à mon pays en matière juridique grâce à mon travail.

**L.C.K. : Vous avez également créé une fondation. En quoi consistent ses activités et qu'est-ce qui a motivé cette initiative ?
N.N.B. :**

La Fondation Nicole-Ntumba-Bwatshia a pour objectif de s'occuper de tout ce qui a trait au social et au culturel en faveur des démunis afin qu'ils se sentent utiles à la société. C'est une fondation apolitique est sans but lucratif.

**L.C.K. : Qu'est-ce qui, selon vous, fait la particularité de la femme congolaise et africaine comme actrice de développement ?
N.N.B. :**

Les femmes congolaises et africaines peuvent participer au développement de la société tout en respectant nos cultures. Elles doivent être conscientes que la catégorie A « Femmes » existe simultanément avec une catégorie B « Hommes ». Une complémentarité doit donc être respectée. Il appartient aux femmes d'exploiter leurs potentialités et de les mettre en valeur. Et aux hommes de considérer les femmes comme des êtres humains à part entière afin de faire route ensemble sans se quereller. Il ne s'agit pas d'une bataille mais plutôt d'être complémentaires. Il n'y a pas de complexe de supériorité ni d'infériorité mais juste un complexe de complémentarité.

**L.C.K. : Vos hobbies ?
N.N.B. :**

La lecture, la musique, discuter avec des personnes intelligentes, etc.

**L.C.K. : Quels sont vos projets professionnels ?
N.N.B. :**

Continuer à exercer mes activités de manière professionnelle pour le bien de mon pays. Ce qui compte, c'est de laisser une trace dans l'histoire même à un niveau restreint. Savoir qu'il a existé une dame au nom de Nicole Ntumba Bwatshia qui a fait de son mieux pour participer à la vie publique de son pays afin que ce dernier retrouve sa place dans le concert des nations.

Propos recueillis par Patrick Ndongidi

HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

Fin de la revue des décès maternels et infanto-juvéniles

L'atelier de revue de décès maternels, néonataux et infanto-juvéniles du premier trimestre à l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire s'est achevé, le 20 avril, sur une série de recommandations visant l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité des soins et des services au cours de la grossesse, de l'accouchement et dans le post-partum en vue de réduire les taux de mortalité.

Pendant deux jours, les médecins chefs de service, le personnel évoluant dans les services de gynéco-obstétrique et de pédiatrie ainsi que les autres acteurs concernés par l'activité ont échangé sur la revue, le processus d'auto-évaluation interne et de remise en cause permanente. L'atelier a eu pour but, entre autres, de favoriser l'évaluation continue de la qualité des soins au regard des standards ou protocole de référence de prise en charge, de susciter le changement pour améliorer la prise en charge des patientes, d'obtenir de meilleures performances cliniques et fournir les meilleurs services possibles aux patients, de promouvoir la bonne adhérence

aux standards de qualité de prise en charge des patientes, de réduire la morbidité et la létalité maternelles et néonatales qui sont liées aux complications obstétricales. « La revue des décès maternels, néonataux et infanto-juvéniles du premier trimestre 2019, placée sous le signe de l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et infanto-juvénile au sein de notre structure de santé, nous permet de surveiller, de notifier et de documenter chaque décès maternel, néonatal ou infanto-juvénile survenu dans notre hôpital afin que des actions correctives soient entreprises pour éviter que des tragédies se reproduisent », a dit Jean Raoul Chocolat, directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé. « Ce travail qui analyse aussi la situation sur la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent permet de s'engager dans la mise en œuvre sans transition de la stratégie globale 2015-2030 des Nations unies, soutenue par le ministère de la Santé et de la population, conformément à la stratégie intégrée de la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent 2017-2021 contenu dans le nouveau plan national de développement sanitaire », a-t-il ajouté.

L'atelier a bénéficié de l'appui

de l'Organisation mondiale de la santé, représentée par le Dr Guy Michel Mbemba, chargé des programmes à cette agence onusienne, et des autres partenaires financiers et techniques tels le Fnuap et l'Unicef. Il a permis aux participants, après échanges et discussions, de formuler plusieurs recommandations à l'endroit de la direction générale de l'hôpital. Au nombre de ces recommandations figurent les formations et recyclages du personnel du service gynéco-obstétrique, l'équipement du service, l'affectation d'un personnel et des moyens conséquents pouvant garantir son bon fonctionnement. Aussi les participants ont-ils exprimé le souhait de commencer la prise en charge des patients depuis les centres de santé intégrés qui doivent recevoir les pédiatres de l'hôpital général Adolphe-Sicé pour des éventuelles sessions de renforcement de capacités des agents. Signalons que Paul Oyeré Moké, directeur général de la Population, Ngekoumou Dibaba, directeur de la Santé et de la reproduction, ont également pris part à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

RN5

Une cassure prend de l'ampleur au quartier Faubourg

Causée par les pluies diluviennes qui sont tombées sur Pointe-Noire, il y a quelque temps, la fissure de la voie, précisément au niveau du rond-point Faubourg-station X-Oil (arrondissement 5, Mongo Mpoukou), inquiète déjà par son évolution.

La cassure de la Route nationale n°5 (RN5) date d'au moins deux mois et prend de l'ampleur au vu et au su de tous. Un usager de la route a expliqué: « Les pluies ont emporté une partie de la terre à ce niveau, laissant un trou entre la voie et la bordure du rond-point. La chaussée ainsi exposée a commencé à céder petit à petit et maintenant, le trou est en train d'évoluer. Heureusement qu'il n'y a pas eu de grande pluie ces derniers temps, sinon cela serait pire aujourd'hui ».

Bien qu'il y ait absence de pluies, le trou évolue du fait que les usagers de la route (surtout les gros véhicules) se disputent souvent la voie à ce niveau. Ils ont tendance à serfer du côté du trou, cassant au fur et à mesure la chaussée à leur passage. Un chauffeur de taxi ayant requis l'anonymat a estimé que le problème peut être rapidement résolu. « Chez nous, on attend toujours que la situation devienne grave pour cher-

cher des solutions. On n'a pas besoin de grands travaux pour résoudre ce problème. Il faut, je pense, de la terre et du gravier pour rapidement sécuriser la voie », a-t-il estimé.

Mais pour Edgard, père de famille, la solution définitive c'est l'élargissement de la chaussée. « Mettre la terre et le gravier comme solution immédiate oui, mais après, l'idéal serait de fermer la partie en terre, donc d'élargir la chaussée jusqu'aux bordures du rond-point pour mieux sécuriser la voie et résoudre le problème une bonne fois pour toute. Sinon la pluie va encore emporter la terre et on sera encore confronté au même problème », a-t-il suggéré.

Par ailleurs, les habitants du quartier Faubourg espèrent qu'une solution soit vite trouvée d'autant plus que, non loin de cette cassure, en allant vers Siafoumou, s'exécutent actuellement des travaux d'élargissement de la RN5. « Nous nous réjouissons de ces travaux et osons croire qu'à partir de là, une solution sera vite trouvée pour résoudre ce problème de cassure », a confié un jeune.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

Les acteurs concernés évaluent la référence du rapport final

L'évaluation faite récemment à Pointe-Noire a permis aux directeurs municipaux, aux chefs de quartier et aux acteurs du projet d'avoir des informations sur les changements à apporter.

L'activité avait pour objectif de dresser la situation de référence du périmètre d'intervention et des groupes cibles du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap), de manière à pouvoir mesurer et apprécier les réalisations et les changements générés par ce projet.

Au cours de celle-ci, quelques résultats saillants de l'évaluation de base ont été relevés, par exemple, 40,6 % des habitants des quartiers ciblés n'ont pas accès à une voie praticable dans un rayon de 500 m; 56 % des ménages disposent d'un branchement/abonnement de La Congolaise des eaux, cependant 30% de ceux-ci ne sont pas fonctionnels. Aussi, 79,4% de ménages sont abonnés au réseau d'électricité, les autres sources d'énergie étant les lampes rechargeables (11,5%), le pétrole (7,7%).

Plus d'un tiers de ménages (32,1%) dans les quartiers ciblés subissent des actes criminels (viol, agression, vol, etc.) dans une fréquence moyenne de trois par mois. Et les quartiers de Brazzaville tiennent la vedette avec respectivement 39% et 25% pour Soukissa et Moukoundzi-Ngouaka.

En matière de santé, le paludisme avec 78,4%, la diarrhée 3,5% et la typhoïde 3% représentent respectivement les maladies récurrentes des habitants des quartiers ciblés.

En matière d'hygiène et de salubrité, de la protection de l'environnement,



Le directeur général de l'hôpital Adolphe-Sicé, Jean Raoul Chocolat, ouvrant l'atelier/Adiac

très peu de ménages (12,7%) ont des pratiques jugées acceptables dans les normes. Ainsi, pour se débarrasser des eaux usées, ils utilisent soit une fosse septique/puisard (11,6%), soit un réseau d'égout (1,1%). La majorité des ménages (87,3%) s'en débarrassent soit dans les terrains vides ou les devantures de maisons (35%), soit dans les caniveaux et abords de rue (48,5%), soit encore dans les cours d'eaux, les eaux de ruissellement, ... (3,1%) enfin dans les broussailles quand elles existent à proximité.

Pour ce qui est du traitement des ordures ménagères, les pratiques sont relativement satisfaisantes (67%). En effet, 41,6% de ménages font évacuer leurs ordures ménagères à travers des camions; 25,2% le font par le biais des particuliers et 0,2% affirment recycler leurs ordures ménagères.

En ce qui concerne l'emploi dans la zone d'intervention, 64% de chefs de ménage sont en activité et parmi eux, quelques agents des secteurs publics, soit 12% et 19% pour le secteur privé, tandis qu'une

grande proportion exerce dans les petits métiers du secteur informel (31,8%).

Il faut dire que le projet Durquap est conçu de manière à faciliter la concrétisation d'une vision à long terme, c'est-à-dire rendre les administrations municipales davantage responsables du développement urbain et de la prestation de services aux administrés, en mettant l'accent sur la participation et l'inclusion de la population urbaine. Pour sa mise en œuvre, outre sa gestion, sa coordination et son évaluation, le Durquap s'appuie essentiellement sur deux composantes, à savoir l'intégration et la restructuration des quartiers ainsi que le renforcement des institutions et des capacités.

Le projet a pour objectif de faciliter l'accès aux infrastructures et aux services de base dans les quartiers ciblés, d'améliorer la connectivité et l'intégration des réseaux avec le reste de la ville et d'adopter une approche intégrée de la restructuration urbaine ainsi que de la

gestion des quartiers précaires. Financé par la République du Congo et la Banque mondiale pour une durée de cinq ans (2018-2023), le Durquap se situe dans le prolongement du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu) et s'inscrit ainsi dans un contexte de forte urbanisation caractérisée par un accès limité aux services urbains et au logement, des problèmes de gestion du foncier urbain, des politiques urbaines et le processus de décentralisation inachevé. Par rapport au Peedu, il marque une différence en adoptant une approche plus cohérente, plus inclusive et mieux intégrée du développement urbain pour établir des liens entre les investissements et le renforcement institutionnel, apportant ainsi des changements systémiques à la gestion du secteur urbain.

Le projet s'attache donc à réhabiliter certains quartiers pauvres des deux villes qui n'ont pas été ciblés par le Peedu, en liant ce processus de restructuration à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de restructuration des quartiers précaires.

Il est axé sur la participation de la population bénéficiaire, tout au long de l'évaluation des besoins des quartiers, de la sélection des investissements et de leur exécution, ainsi que de leur entretien et de leur exploitation. La stratégie appliquée est à la fois adaptative et proactive, en privilégiant la restructuration in situ afin de réduire la nécessité de réinstallation de la population et les coûts y relatifs.

Hugues Prosper Mabonzo

SPORT

Coupe de la ville de Pointe-Noire: Ecole Mourinho, Olympique, FC Nathaly's et United Club en demi-finales

Les combinaisons ont été connues à l'issue des quarts de finale discutés le week-end dernier. La première confrontation mettra aux prises, le 27 avril, le football club Ecole Mourinho et Olympique, suivie de celle qui opposera FC Nathaly's/United Club.

Les quatre demi-finalistes de la coupe de la ville se sont illustrés à l'issue des quarts de finale discutés le week-end dernier. En effet, le calendrier de la Ligue de football du Kouilou annonce la première demi-finale, le 27 avril à 14h. Le match opposera l'Ecole Mourinho à Olympique. ET le FC Nathaly's affrontera United Club, malheureux finaliste de la précédente édition. La finale, quant à elle, se disputera à la fin de saison sportive 2018-2019, lors de la cérémonie de récompenses des meilleures équipes et joueurs de l'année. Notons que le vainqueur de la coupe de la ville succédera à US Ndjéno, éliminée en quart de finale. Organisée par la Ligue du Kouilou, la compétition a regroupé vingt-quatre équipes départementales.

Charlem Léa Legnoki

SOMMET DU CAIRE

L'UA appelle à un cessez-le feu immédiat en Libye

Réunis le 23 avril au Caire, en Egypte, à l'initiative du président en exercice de l'Union africaine (UA), Abdel Fattah Al-Sissi, des chefs d'Etat ont demandé un cessez-le feu immédiat et inconditionnel en Libye.

Les chefs d'Etat africains présents au sommet ont, dans le communiqué ayant sanctionné cette rencontre, invité la communauté internationale à « assumer ses responsabilités et à empêcher le trafic d'armes et l'entrée de combattants terroristes en Libye ». La capitale libyenne, Tripoli, est l'objet des combats depuis le 4 avril opposant les forces loyales au gouvernement reconnu par la communauté internationale aux troupes du maréchal Khalifa Haftar.

Les chefs d'Etat ont également appelé à la reprise des négociations politiques, tout en donnant à l'armée les moyens d'accomplir son devoir et en limitant la détention d'armes à l'armée et à la police.

Président du comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a pris part à ces assises de la capitale égyptienne aux côtés de ses homologues d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa; du Rwanda, Paul Kagame; du Tchad, Idriss Deby Itno.

La Rédaction

SPORT DE TRAVAIL

La Ligue dévoile son programme pour le mois de mai
Quatre grandes activités ont été ciblées, dans le but d'améliorer la santé des travailleurs et la performance de l'entreprise.

La Ligue de Sport de travail de Brazzaville lancera le mois prochain par une marche sportive qui réunira tous les travailleurs. C'est l'Osta City Work qui sera organisé simultanément au Cameroun, au Congo et dans d'autres pays. « La Ligue dépend de la Fédération. Celle-ci étant affiliée à l'Organisation africaine du sport de travail. C'est pour cette raison que nous débutons le mois par cette marche », a précisé Rodrigue Dinga Mbomi, le président de la Ligue. Pour ce mois de mai, les travailleurs ne vont pas chômer. La Ligue a annoncé pour le 4 mai le démarrage de la Coupe du 1er mai. C'est un championnat de football et de nzango qui va réunir quatorze équipes dans chacune de disciplines. Les équipes engagées seront placées dans deux poules de sept. Seuls les deux premiers de chaque groupe seront sélectionnés pour disputer les demi-finales.



Rodrigue Dinga Mbomi/Adiac

Les activités sportives seules ne suffisent pas pour relever le défi de la performance dans les entreprises. A cet effet, la Ligue du sport de travail a surtout prévu organiser, le 5 mai, le bal des travailleurs. « L'idée c'est pouvoir organiser un événement culturel autour de la musique. On a

déjà identifié un groupe de salsa congolais qui pourrait jouer le dimanche 5 mai pour les travailleurs », a commenté Rodrigue Dinga Mbomi.

Le 21 mai, par contre, elle organisera une conférence autour de la thématique « Sport, handicap et digital », animée par deux expertes européennes. Le but de cette conférence, a précisé le président de la Ligue, est de sensibiliser à la diversité et au fait que le sport peut contribuer à faire en sorte que les personnes ayant un handicap soient perçues différemment. « Le Digital est un outil qui permet de rapprocher les gens. Il peut permettre aux personnes vivant avec handicap de se faire une place. En tant que ligue, on n'a jamais organisé une activité qui permet aux personnes à mobilité réduite de participer », a-t-il fait savoir.

James Golden Eloué

BOXE

Hurçus Samba veut faire plus

Après avoir remporté sa première ceinture de champions d'Afrique UBO, le 1er avril, le boxeur congolais a révélé qu'il se prépare pour affronter un Russe dont il n'a pas révélé le nom pour la conquête de la ceinture internationale en lourd léger.



Hurçus Samba en bleu, se prépare pour relever d'autres défis/Adiac

Hurçus Samba a visiblement pris goût à la boxe professionnelle. Il va séjourner, pendant trois mois, en République démocratique du Congo (RDC), pour préparer le combat qui l'opposera à un boxeur russe, à Brazzaville. « Le 16 août, je vais affronter un Russe pour une autre ceinture internationale qui a plus de valeur. Le Russe est le tenant du titre en lourd léger pour une ceinture internationale », a indiqué Hurçus Samba.

Son programme de préparation ne prévoit pas moins de deux combats avant d'en découdre avec son adversaire. Le premier va lui permettre de défendre sa ceinture gagnée à Brazzaville puis le second est un nouveau challenge qui l'obligera à fournir plus d'efforts pour gagner une nouvelle. « Si tout va bien, le 8 juin à Pointe-Noire ou le 30 juin en RDC, je vais livrer un combat avec ceinture », a souligné le boxeur. « Je pourrai faire deux combats en RDC. Je vais chercher à défendre puis à arracher une autre ceinture pour mieux préparer le combat contre le Russe. On aimerait que je puisse confirmer », a-t-il fait savoir.

Hurçus Samba a reconnu que son adversaire qui détient la ceinture est de qualité, ayant une longue expérience et un grand palmarès. Mais à cœur vaillant, a-t-il dit, rien n'est impossible. « Je n'ai pas peur de l'affronter. Quand on se lance dans une carrière professionnelle, il faut mettre toutes les chances de son côté. Le Russe a un très grand palmarès mais qui ne me fait absolument pas peur parce que le corps de l'homme est comme une machine. Aujourd'hui ça peut marcher et demain ça peut lâcher », a-t-il conclu.

J.G.E.

CLOSE-COMBAT

La discipline s'implante dans la Bouenza

Le premier vice-président de l'Association congolaise de close-combat, Alain Chabert Madzou, a installé, dans leurs fonctions, les nouveaux membres de la section départementale de la Bouenza.

Le bureau est composé de quinze membres élus lors de l'assemblée générale constitutive de la section départementale du close-combat dans la Bouenza. Au cours de celle-ci, Yvon Moussouami a été élu président. Il sera accompagné dans l'exécution de ses missions par Donald Drian Bonzi, premier vice-président, Gabriel Moukoko, deuxième vice-président, Roch Moutete, se-

adjoint, instructeur principal en charge des finances et instructeur principal. Guenadi Songo occupe le poste de porte-parole. Oberna Kouangou, Jean Jacques Ndinga, Gilbert Missengue et Herold Mazikou sont les membres. Ont été élus membres du commissariat aux comptes Georges Kibamba et Christ Mabiala.

Ce bureau a pour missions, entre

de la pratique du close-combat au Congo.

L'activité qui s'est déroulée dans la localité de Bouansa s'inscrit dans le cadre de l'application du programme d'activités de l'Association congolaise de close-combat, saison sportive 2018-2019. Une démonstration de quelques rudiments techniques de ce sport, précédée de l'aïkido, du kung-fu et du karaté ont lié l'utile à l'agréable.

Notons que cette élection vise la poursuite de la dynamique de vulgariser la discipline dans les



Une démonstration du close-combat/Adiac

crétaire général et Damba Massonni, secrétaire général adjoint. Christian Bouloungui, Paul Ngouari, Eudes Franck Ngandzoua Miambanzila et Jérémie Ngouma Nzihou sont respectivement trésorier général, trésorier général

autres, le lancement de la procédure de création du club Cercle sportif lumière, l'acquisition des équipements sportifs, les préparatifs puis la participation avec succès, en juillet prochain à Brazzaville, au trentième anniversaire

différentes localités du pays. Elle répond également aux critères du ministère des Sports et de l'éducation physique qui demandent aux ligues d'avoir des représentants partout au Congo.

Rude Ngoma (stagiaire)